



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 11 septembre 2017

Délibération n° 2017-2007

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Conseil d'administration de l'Office public de l'habitat (OPH) de Lyon Métropole habitat - Désignation d'un représentant au titre des personnes qualifiées

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Claisse

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 29 août 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 13 septembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, M. Bret, Mme Vullien, M. Brumm, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Hugué, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, MM. Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mmes Sarselli, Servien, MM. Sturla, Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Da Passano (pouvoir à Mme Bouzerda), Mme Poulain (pouvoir à M. Grivel), M. Aggoun, Mme Berra (pouvoir à M. Hugué), MM. Butin (pouvoir à M. Coulon), Casola, Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Fenech (pouvoir à M. Guillard), Lebuhotel (pouvoir à M. Sturla), Roche (pouvoir à M. George), Sécheresse (pouvoir à Mme Varenne), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier).

Absents non excusés : Mme Burillon.

Conseil du 11 septembre 2017**Délibération n° 2017-2007**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

objet : **Conseil d'administration de l'Office public de l'habitat (OPH) de Lyon Métropole habitat - Désignation d'un représentant au titre des personnes qualifiées**

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 août 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

L'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat a été créé par le décret n° 2015-273 du 11 mars 2015, suite à la création de la Métropole de Lyon au 1er janvier 2015.

Ainsi, l'OPH Lyon Métropole habitat est un établissement public à caractère industriel et commercial, compétent en matière de gestion, de promotion et de financement des logements sociaux. Son fonctionnement et son organisation sont régis par le code de la construction et de l'habitat (CCH).

L'OPH Lyon Métropole habitat est rattaché à la Métropole, compétente dans le domaine de l'habitat.

Il gère 32 000 logements, contribuant ainsi à loger près de 65 000 personnes dont 5 700 en résidences spécialisées (personnes âgées, logements étudiants, etc.).

II - Modalités de représentation

L'effectif du conseil d'administration de l'OPH Lyon Métropole habitat est de 27 membres qui sont désignés dans les conditions prévues au IV de l'article L 421-8 du CCH de la manière suivante :

- désignation des 17 représentants de la Métropole au conseil d'administration de Lyon Métropole habitat :

- . 6 élus métropolitains,
- . 3 personnes qualifiées (*) élues d'une collectivité ou d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) du ressort de compétence de l'OPH mais n'ayant pas la qualité de Conseiller métropolitain,
- . 6 autres personnes qualifiées (*),
- . 2 représentants d'associations d'insertion,

(*) personnes qualifiées dans l'un au moins des domaines de l'urbanisme, du logement, de l'environnement, notamment en ce qui concerne l'aspect financier de ces politiques, ou des affaires sociales ;

- désignation par les institutions professionnelles concernées :

- . 1 représentant de la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Département du Rhône,
- . 1 représentant de l'Union départementale des associations familiales (UDAF) du Rhône,
- . 1 représentant au sein des collecteurs du 1 % patronal,
- . 2 représentants des syndicats les plus représentatifs dans le Département du Rhône,

- désignation par les locataires :

. 5 représentants.

Par délibérations du Conseil n° 2015-0358 du 11 mai 2015, n° 2016-1247 du 30 mai 2016 et n° 2016-1496 du 19 septembre 2016, la Métropole a procédé à la désignation de ses représentants au sein du conseil d'administration de l'OPH Lyon Métropole habitat :

Représentants	Statuts	Qualités
M. Michel LE FAOU	Titulaire	Conseiller métropolitain
Mme Corinne CARDONA	Titulaire	Conseillère métropolitaine
Mme Sarah PEILLON	Titulaire	Conseillère métropolitaine
M. Martial PASSI	Titulaire	Conseiller métropolitain
M. Stéphane GUILLAND	Titulaire	Conseiller métropolitain
M. Michel DENIS	Titulaire	Conseiller métropolitain
M. Jean-Claude TALBOT	Titulaire	Personne qualifiée
Mme Mima HAJRI	Titulaire	Personne qualifiée
Mme Saliha PRUD'HOMME LATOUR	Titulaire	Personne qualifiée
M. Alain JEANNOT	Titulaire	Personne qualifiée
Mme Elodie AUCOURT	Titulaire	Personne qualifiée
M. Patrick BOUJU	Titulaire	Personne qualifiée
Mme Géraldine ROLLAND	Titulaire	Personne qualifiée
Mme Fabienne CRESCI	Titulaire	Personne qualifiée
Mme Marie-Claude LOUEMBE	Titulaire	Personne qualifiée
Mme Marie-Laurence MADIGNIER	Titulaire	Représentant des associations d'insertion (ADAPEI du Rhône)
M. Christophe PERRIN	Titulaire	Représentant des associations d'insertion (Habitat et humanisme)

Suite à la démission de madame Géraldine Rolland de ses fonctions d'administrateur au sein de l'OPH Lyon Métropole habitat, il appartient au Conseil de la Métropole de désigner un nouveau représentant au titre des personnes qualifiées ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

Vu l'accord unanime du Conseil pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 3631-7 du code général des collectivités territoriales ;

DELIBERE

Désigne monsieur Christophe DESVIGNES en tant que représentant des personnes qualifiées, pour la durée du mandat en cours, au sein du conseil d'administration de l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 13 septembre 2017.